

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX

Du 1^{er} Avril 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 15 Votants : 15

Présents : 09 Suffrages exprimés : 09

L'an deux mille vingt-cinq et le premier avril à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du boulodrome, sous la présidence de M. SAVOT Dominique, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : BERTHET Paul, CONTANT Bruno, COUDURIER-FAURE Christiane, DEVEYLE Arnaud, FAURITE Séverine, KONEY Amandine, Mallory PAGNEUX, PAQUELET Damien.

Absents excusés : Fabrice CHEVRIER, Christian DESMARIS, Vanessa FONTAINE, Béatrice GROSBON, Delphine LACOUR, Mélanie TATON.

Date de convocation : 24 mars 2025

Monsieur Bruno CONSTANT a été élu secrétaire de la séance.

Il n'y a pas de remarque sur le précédent compte rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Point à ajouter : Délibération marché public travaux Adap Mairie

COMMISSIONS FINANCES ET SOCIALES

Objet : Vote des taux d'imposition des taxes locales

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée les différents taux à définir en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,
Après examen des chiffres et
Après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de fixer les taux d'imposition des deux taxes directes locales et de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires comme suit :

Taxe foncière (bâti) :	24.31 %
Taxe foncière (non bâti) :	37.86 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	10.14 %

Objet : Vote du budget primitif communal 2025

Le Maire présente les propositions pour l'année 2025.
Le Conseil Municipal, après examen des chiffres,

PRECISE que le budget de l'exercice a été établi en conformité avec la nomenclature M57.

ADOPTE à l'unanimité et **VOTE** par chapitre, **LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025**, arrête comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **710 826.27 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **1 827 590.52 €**

Objet : Vote du budget primitif assainissement collectif 2025

Le Maire présente les propositions pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après examen des chiffres,

PRECISE que le budget de l'exercice a été établi en conformité avec la nomenclature M49.

ADOPTE à l'unanimité et **VOTE** par chapitre, **LE BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025**, arrête comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : **131 038.09 €**

Dépenses et recettes d'investissement : **156 514.99 €**

Objet : Vote des subventions 2025 à accorder

Monsieur le Maire annonce à son conseil qu'il convient de déterminer les subventions octroyées au titre de l'exercice 2025.

Il propose les montants suivants aux associations ayant fait une demande :

Association	Montant octroyé
Clic cantonale	100.00€
Banque alimentaire	100.00€
Croix rouge	150.00€
Prévention routière	150.00€
Restaurant du cœur	50.00€
TOTAL	550.00€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Convention ATC France

Monsieur le Maire informe le Conseil que la société ATC France propose un nouveau contrat, avec une emprise au sol d'environ 10 m2 sachant que qu'un opérateur voudra prendre la 5G, pour une compensation financière de 700 € en plus de qui était déjà versés à la commune. Le conseil municipal souhaite faire une contre-proposition à ce contrat.

COMMISSION TRAVAUX MAIRIE

Objet : Appel d'offre travaux – ADAP Mairie

Vu la délibération n°2025/02-1 du 20 février 2025, désignant les entreprises retenues suite à l'appel d'offre concernant les travaux de l'ADAP mairie ;

Considérant le courrier du 26 mars 2025, de la Société GRUEL MENEVAUT, demandant renonciation au marché du lot 11, à la suite d'une cessation d'activité ;

Considérant le rapport d'examen des offres, l'entreprise placée en 2^{ème} position est la SAS ARBAN CHAUFFAGE pour un montant de 61 230 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité l'offre de l'entreprise SAS ARBAN CHAUFFAGE, pour un montant de marché à 61 230 € HT.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de la suite du dossier.

COMMISSION DES BATIMENTS, ROUTES ET CHEMINS

Boulodrome

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de remise en état des terrains et la construction de 4 nouveaux jeux sont en cours, ces travaux sont effectués par les bénévoles du club de boules.

Stade de foot

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un devis a été reçu pour l'éclairage intérieur du stade de foot. Il sera étudié lors de la commission.

Devis étude de sol

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'avancement de la vente des terrains (9 lots), une étude de sol doit être faite. Ce devis est validé par le conseil municipal (2 160 € TTC).

Réfection des routes RD 1-47-58

Informations sur la réfection des couches de roulement des RD et étude des devis pour le programme voirie 2025.

Monsieur le Maire demande que la commission des chemins se réunisse le mardi 8 avril 2025 à 19h00.

COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur le Maire fait un résumé et demande au Conseil s'il a des questions à la suite de l'envoi des différents comptes rendus de commissions.

URBANISME

Dossiers en cours

- **5 Déclarations Préalables ont reçu un avis favorable**
 - DP 001 102 25 D 00012 – Mr DESCHAMPS Franck – A 1252– Façade
 - DP 001 102 25 D 00013 – ENEDIS – D 1021 – Construction ouvrage électrique
 - DP 001 102 25 D 00014 – SYMBIOSE – A 923 – Installation panneaux photovoltaïques
 - DP 001 102 25 D 00015 – Mme BRAILLON Mélanie – D 1636 – Création garage
 - DP 001 102 25 D 00016 – Mr MARTINS Flavio – A 1109 – Clôture

COMMISSIONS COMMUNICATION, FÊTES ET CEREMONIES

Conseil des jeunes

Madame l'adjointe au maire indique au conseil municipal que les olympiades de Pâques se dérouleront le 19 avril 2025 à 15h au stade de foot, avec l'aide de l'association de la cantine.

Divers

Le défilé du 8 mai se déroulera à CHEVROUX

La date du prochain conseil municipal a été fixé au jeudi 15 mai 2025 à 20h3 à la salle multifonctionnelle.

NOM – PRENOM	SIGNATURE	NOM – PRENOM	SIGNATURE
BERTHET Paul		GROSBON Béatrice	Excusée
CHEVRIER Fabrice	Excusé	KONEY Amandine	
CONSTANT Bruno		LACOUR Delphine	Excusée
DESMARIS Christian	Excusé	PAQUELET Damien	
DEVEYLE Arnaud		PAGNEUX Mallory	
COUDURIER FAURE Christiane		SAVOT Dominique	
FAURITE Séverine		TATON Mélanie	Excusée
FONTAINE Vanessa	Excusée		